



**Commune de Belmont-sur-Lausanne  
Municipalité**

**COMMUNICATIONS  
au Conseil communal, séance du 14 novembre 2019**

***Office postal de Belmont***

Vous avez reçu il y a 15 jours l'avis officiel de la Poste, annonçant le futur transfert de ses activités dans la pharmacie, qui elle occupera une partie des locaux actuels de l'office postal. La Municipalité reviendra bientôt devant vous avec une communication qu'elle aura plaisir à vous faire.

Si nous ne retrouverons pas bonne conscience, en faisant nos paiements par Internet, notre courrier par mail et la livraison de nos achats par DHL ou autres prestataires concurrents de la Poste, nous aurons pour le moins contribué à préserver un service public de proximité, auquel pas seulement nos aînés sont attachés.